

La fin de la République : de la mort de César au Principat d'Octave.



Revers du
lot 138

Le 15 mars 44 av. J.-C., le jour des Ides de mars, *Caius Julius Caesar* est assassiné en pleine séance du Sénat, au pied même de la statue de Pompée. Les conjurés avaient prévu leur attentat au début de la réunion du Sénat, dans la *Curia Pompeia* sur le Champ de mars. Marc Antoine, qui accompagnait César, est attiré à l'écart tandis que César est entouré par les conjurés. Il est assailli de toute part et tombe percé de 23 coups de poignard, le coup ultime lui étant porté par Brutus. D'ailleurs, selon les auteurs de l'époque, les derniers mots de César furent pour Brutus, en grec et non en latin : "Toi aussi, mon fils".

Les causes de cette conjuration sont plus ou moins connues. Officiellement, les conjurés ont éliminé César pour l'empêcher de devenir roi et pour sauver la République. Plutarque fut l'un des auteurs qui affirma cette hypothèse et celle-ci semble la plus retenue par les historiens de notre époque. Il est vrai qu'en revêtant la dictature à vie, il semblait écarter tout espoir de retour à un gouvernement normal et constitutionnel. César concentrait toutes les ressources de fortune, de relations clientélares, de gloire ; il disposait des gouvernements de provinces et des magistratures, il était le seul arbitre des commandements et des récompenses... Il régnait en maître ultime sur Rome et son empire !

Les motivations personnelles de chacun des 24 conjurés n'ont guère d'importance, ils n'avaient pas d'autre choix que de supprimer le "tyran" et de restaurer la liberté de la ville éternelle. La mort de César ouvrit une nouvelle ère d'instabilité et révéla surtout que la République était déjà morte car aucune institution ne pouvait répondre à ce climat de crise qui s'ouvrit. La seule façon de répondre à la situation était de reprendre la course au pouvoir, celle-là même qui avait conduit à une guerre civile et à une certaine monarchie. César représentait un modèle qu'il était tout aussi difficile d'imiter que de rejeter.

Il désigna dans son testament trois héritiers : il s'agit des petits-fils de ses sœurs dont parmi eux Octave qui reçut les trois quarts de son héritage. *Caius Octavius Thurinus* est né à Rome le 23 septembre 63 av. J.-C. Il est le fils d'*Atia Balba Caesonia*, nièce de Jules César et de *Gaius Octavius*, gouverneur de la province de Macédoine jusqu'à sa mort en 59 av. J.-C. Dans la dernière clause de son testament, César adopte Octave et lui donne son nom : il devient *Caius Julius Caesar Octavianus* et n'a pas encore dix-neuf ans. Il hérite du nom mais surtout de la fortune et de l'attachement clientélaire de son oncle défunt.

Octave n'était pas à Rome au moment de la conjuration mais à Apollonie d'Illyrie, en pleine campagne contre les Parthes. Au début du mois de mai 44 av. J.-C., il débarque à Rome où il entreprend de faire valoir ses droits à la succession. Malheureusement pour lui, ce sont les "césariens" qui détiennent l'essentiel des ressources politiques.



Lot 143 :
Lépide

Le plus puissant d'entre eux est Marc Antoine, compagnon d'armes et partisan le plus fidèle de César. En 44, il détenait le consulat, fonction la plus importante de la cité ; il était évident qu'il fallait compter avec lui dans la course au pouvoir. *M. Aemilius Lepidus*, plus connu sous le nom de Lépide, apparaît comme le second personnage d'importance. Lui aussi avait soutenu César et en 44, il était le maître de la cavalerie après avoir été préteur en 49 et consul en 46. Comme Marc Antoine, il apparaissait comme le collègue de César.



Lot 143 :
Octave

À ce moment là, il est plus qu'évident qu'il ne pouvait y avoir ni accord ni stabilité dans les relations entre ces trois personnages. Antoine et Lépide ne tiraient pas toute leur légitimité de leur lien avec César ; ils avaient géré des magistratures importantes et disposaient d'un certain prestige personnel. Octave, enfin Octavien, n'avait au contraire que des titres privés à faire reconnaître. Dès la mort de César, Antoine obtint la confirmation de ses actes et abolit la dictature. Il fit ratifier toute une série de projets de loi qui lui assurèrent une belle popularité. Avec son appui, Lépide obtint le grand pontificat rendu vacant par la mort du dictateur. Antoine se voulait le véritable continuateur de la politique césarienne.



Droit du lot 92:
César et Octave

Octavien se confronta donc à Antoine dès son retour à Rome. Il profita de la célébration de jeux en l'honneur de la victoire de Pharsale pour rappeler le souvenir de son père. En effet, le passage d'une comète lui permit de conforter dans les croyances populaires la divinisation de César. La filiation divine confirmée, Octavien voulut prétendre à son héritage et entreprit de recruter des soldats.

Le conflit avec Antoine devint inévitable. Les premiers épisodes de la guerre civile éclatèrent. Octave contre Antoine dans un premier temps puis Octave contre Antoine rejoint par Lépide par la suite. Lorsqu'ils se retrouvent à peu près à égalité, ils préférèrent se réconcilier et se réunir contre leurs adversaires : Brutus, Cassius et Sextus Pompée.

Une vague de proscriptions sanglantes commença contre les assassins de César. Brutus et Cassius, deux des conjurés les plus déterminés et les plus compromis, voire les principaux responsables de la conspiration quittèrent Rome puis l'Italie pour se réfugier en Orient auprès de *C. Trebonius*, un autre conjuré, gouverneur de la province d'Asie.

Les prétendants à la succession décidèrent de former un nouveau triumvirat qui, à la différence du premier formé par Crassus, Pompée et César en 60 av. J.-C., est une véritable magistrature créée par une loi votée en 43 av. J.-C. Destinée à réorganiser et à refonder la cité, basée sur un *imperium* consulaire, cette magistrature était accordée pour cinq ans, jusqu'à la fin de 38 av. J.-C. Elle permettait de contrôler le personnel politique et de prendre les dispositions qu'il convenait. Une fois conciliés, les triumvirs se partagèrent la tâche : laissant Lépide et *Munatius Plancus*, consuls, gérer la ville de Rome, Antoine et Octavien partirent pour l'Orient à la recherche de Cassius et Brutus.

Après la bataille de Philippes et la mort de Cassius et Brutus, Antoine et Octavien se partagent les affaires en cours. Marc Antoine reste en Orient pour réorganiser les provinces. Octavien rentre quant à lui en Italie pour distribuer des terres aux soldats. Lépide reçut la responsabilité de l'Afrique mais son rôle devient de moins en moins important. Nous assistons dès lors à un véritable face à face entre Antoine en Orient et Octavien en Occident. Pour le bien de Rome, les partisans de chacun les poussèrent à se concilier et cette réconciliation fut scellée par le mariage d'Octavie, soeur d'Octavien, et Marc Antoine en 40 av. J.-C. La paix semble s'annoncer mais il en est rien.

A la fin de l'année 36 av. J.-C., Octavien est le maître de toute la partie occidentale. Antoine règne sur l'Orient avec Cléopâtre. Par crainte du retour d'Antoine en Italie, Octavien déclare la guerre à la reine d'Égypte : la grande bataille finale se déroule en septembre 31 à Actium, sur la côte d'Épire. La flotte d'Agrippa, général d'Octavien, l'emporte et les deux amants se réfugient à Alexandrie. Quelques temps plus tard, encerclés, ils se suicident : le monde romain n'a plus qu'un maître : Octavien !

La course au pouvoir s'achève ainsi et marque la fin définitive de la République ; Octavien va devenir Auguste et créer son Empire.

À cette époque, le système monétaire subit lui aussi une vague de changement. Après un siècle d'utilisation à des fins familiales ou personnelles, les frappes monétaires, véritable outil de propagande, sont confisquées par les généraux, devenus les véritables maîtres du pouvoir à Rome. Ils vont même jusqu'à incorporer les ateliers monétaires aux légions romaines. On parle alors d'ateliers itinérants que l'on peut suivre facilement grâce aux nombreux conflits de l'époque. César, dès 50-49 av. J.-C. commença à émettre de façon régulière ses propres séries avec la simple légende CAESAR. Il faut savoir que ces généraux avaient un besoin important en numéraire afin de payer leur soldat et ils disposaient de tous les moyens pour battre monnaie quelque soit l'endroit.



Revers du
lot 139



137 :
Atelier d'Italie



141 :
Atelier de Sicile



142 :
Atelier de Sicile

Les frappes de ces ateliers itinérants étant très importantes, nous sommes confrontés à une multiplication des types. Il y a une véritable propagande militaire et personnelle qui s'illustre dans les revers notamment. Peu à peu, le portrait même du général remplace les représentations traditionnelles, chères à la République. A ce titre, le premier portrait monétaire est initié par César. Ces successeurs tels que Marc Antoine et Lépide l'imiteront et Octavien en fera la base de son monnayage lorsqu'il prendra seul le pouvoir et deviendra Auguste.



140 :
César



143 :
Octave



143 :
Lépide



141 :
Sextus Pompée



144 :
Auguste

Les évènements de l'époque n'appartiennent donc plus à l'histoire de la République romaine mais ils n'appartiennent pas encore à celle de l'Empire.

Les bouleversements politiques qui entraînèrent, entre autres, un changement progressif du système monétaire ouvrirent la voie au Principat d'Auguste. Ces changements lui permirent par la suite de réorganiser et de concentrer les frappes dans quelques ateliers. L'élimination de Marc Antoine laissa Octave seul maître du jeu politique et militaire mais aussi seul détenteur des droits monétaires. L'Empire va naître sur ces bases.